

**MINISTERE DE LA SANTE
CENTRE HOSPITALIER HASSAN II.
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES
SERVICE DES MARCHES**



**APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRES DES PRIX
N° 18/15 DU 30/06/2015**

CAHIER DES PRESCRIPTIONS SPECIALES

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

**EN APPLICATION DE L'ALINEA 2 PARAGRAPHE 1 DE L'ARTICLE 16
ET ALINEA 3 DU PARAGRAPHE 3 DE L'ARTICLE 17 DU REGLEMENT DU 8 MAI 2015
RELATIF AUX MARCHES DU CENTRE HOSPITALIER HASSAN II –FES-**

Marché passé par appel d'offre ouvert sur offre de prix
N° 18/15 du 30/06/2015

MARCHE PASSE PAR APPEL D'OFFRES OUVERT, SEANCE D'OUVERTURE DES PLIS PUBLIQUE :
EN APPLICATION DE L'ALINEA 2 PARAGRAPHE 1 DE L'ARTICLE 16 ET ALINEA 3 DU PARAGRAPHE 3 DE
L'ARTICLE 17 DU REGLEMENT DU 08 MAI 2015 RELATIF AUX MARCHES DU CENTRE HOSPITALIER HASSAN II
-FES-

ENTRE:

LE DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER HASSAN II, Ordonnateur

D'UNE PART

ET

Monsieur :.....

Agissant au nom et pour le compte de :Au capital de :

Faisant élection de domicile à :

Inscrit au registre de commerce de :- Sous le numéro

Affilié à la C.N.S.S. N° Taxe professionnelle N°

Titulaire d'un Compte Bancaire N°

.....

D'AUTRE PART

I- CLAUSES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

Article 1 : Objet du marché

Le présent marché a pour objet : **Achat de Matériel Informatique.**

Article 2 : Pièces constitutives du marché

1. L'acte d'engagement
2. Le cahier des prescriptions spéciales
3. Le bordereau des prix et le détail estimatif
4. Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de travaux exécutés pour le compte de l'Etat (CCAGT).

Article 3 : Textes applicables

Le concurrent est soumis aux dispositions des textes généraux suivants :

- 1- Le Règlement du 8 mai 2015 relatif aux marchés du Centre Hospitalier Hassan II -Fès-
- 2- La loi n°37-80 relative aux centres Hospitaliers, promulguée par le Dahir n°1-82-5 du 15 Janvier 1983 telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- 3- Le décret n°2-86-74 du 05 juillet 1988 pris pour l'application de la loi n°37-80 relative aux Centres Hospitaliers telle qu'elle a été modifiée et complétée ;
- 4- Le dahir N°1-03-195 du 16 Ramadan 1424 (11 Novembre 2003) portant promulgation de la loi N°69-00 relatif au contrôle financier de l'Etat sur les entreprises publiques et autres organismes.
- 5- Décret royal n°330-66 du 10 moharrem 1387 (21 avril 1967) portant règlement général de comptabilité publique tel qu'il a été modifié par le Dahir n° 1.76.629 du 25 chaoual 1397 (09 octobre 1977) et complété par la Décret Royal n° 2.79.512 du 26 Joumada II 1400 (12 mai 1980);
- 6- Le décret n° 2.02.121 du 24 chaoual 1424 (19 décembre 2003) relatif aux contrôleurs d'Etat, commissaires du gouvernement et trésoriers payeurs auprès des entreprises publiques et autres organismes.
- 7- Le décret N° 2-99 -1087 du 29 Moharrem 1421(4 mai 2000) approuvant le cahier des clauses administratives générales applicables au marché de travaux exécutés pour le compte de l'Etat.
- 8- Le Dahir du 28 Août 1948 relatif au nantissement des marchés publics, tel qu'il a été modifié par les Dahir n°s 1.60.371 du 03 novembre 1961 et 1.62.202 du 02 octobre 1962.
- 9- Les textes législatifs et réglementaires concernant l'emploi, les salaires de la main d'œuvre particulièrement le Décret Royal n° 2.73.685 du 12 Kaâda 1393 (08 Décembre 1973) portant revalorisation du salaire minimum dans l'industrie, le commerce, les professions libérales et l'agriculture ;
- 10- Le décret 2-06-703 du 13 novembre 2003 relatif aux délais de paiement et aux intérêts moratoires en matière de marchés de l'Etat ;
- 11- Le Dahir du 21 Mars 1943 et du 27 Décembre 1944 en matière de législation sur les accidents de travail.
- 12- Le dahir N°1-85-347 du 07 Rabia II 1406 portant promulgations de la loi N°30.85 relative à la taxe de la valeur ajoutée.
- 13- Tous les Textes réglementaires rendus applicables à la date de l'ouverture des plis.

Dans le cas de textes généraux prescrivant des clauses contradictoires, le fournisseur doit se conformer au plus récent d'entre eux.

Le concurrent devra se procurer ces documents s'il ne les possède déjà et ne pourra en aucun cas exciper de l'ignorance de ceux-ci et se dérober aux obligations qui y sont contenues.

Article 4 : Validité du marché – Délai d'approbation

Le présent marché ne sera valable et définitif qu'après son approbation par le Directeur du Centre Hospitalier Hassan II de Fès et son visa par le contrôleur financier, lorsque ledit visa est requis.

L'approbation du marché doit être notifiée à l'attributaire dans un délai maximum de soixante-quinze (75) jours à compter de la date d'ouverture des plis ou de la date de la signature du marché par l'attributaire lorsqu'il est négocié. Dans le cas où le délai de validité des offres est prorogé, le délai d'approbation sera majoré d'autant de jours acceptés par l'attributaire du marché.

Si la notification de l'approbation n'est pas intervenue dans ce délai, l'attributaire est libéré de son engagement vis-à-vis du maître d'ouvrage. Dans ce cas, mainlevée lui est donnée de son cautionnement provisoire.

Lorsque le maître d'ouvrage décide de demander à l'attributaire de proroger la validité de son offre, il doit, avant l'expiration du délai, lui proposer par lettre recommandée avec accusé de réception, par fax confirmé

ou par tout autre moyen de communication donnant date certaine, de maintenir son offre pour une période supplémentaire ne dépassant pas trente (30) jours. L'attributaire doit faire connaître sa réponse avant la date limite fixée par le maître d'ouvrage.

En cas de refus de l'attributaire, mainlevée lui est donnée de son cautionnement provisoire.

Article 5 : Langue du marché

Le Marché sera rédigé en langue française et/ou arabe. Toutes les correspondances et tous les autres documents concernant le marché, qui seront échangés entre les parties, seront rédigés dans les mêmes langues.

Article 6 : Origine du matériel

En application de l'article 38 du CCAAT, le matériel objet du présent marché doit être conforme à des spécifications techniques ou à des normes marocaines homologuées, ou à défaut aux normes internationales.

Article 7 : Cautionnement et retenue de garantie

7.1- Cautionnement provisoire

Le montant du cautionnement provisoire ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à : **30 000,00 DHS (TRENTE MILLE DIRHAMS)**, Il est constitué dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

7.2- Cautionnement définitif

Le montant du cautionnement définitif ou de la caution personnelle et solidaire en tenant lieu est fixé à **trois pourcent (3%)** du montant global du marché. Il devra être constitué dans les trente (**30**) jours suivant la notification de l'approbation du marché.

Le cautionnement définitif reste affecté à la garantie des engagements contractuels du titulaire jusqu'à la réception définitive de la totalité du matériel objet du marché. Il sera restitué sur demande écrite dans les **trois (3) mois** suivant la réception définitive de la totalité du matériel, si le titulaire, remplit à cette date, vis-à-vis du maître d'ouvrage, toutes ses obligations contractuelles.

7.3 - La retenue de garantie

Une retenue de garantie de **10 (dix) pour cent** sera opérée sur les acomptes délivrés au fournisseur et cessera de croître lorsqu'elle aura atteint les **7% du montant initial du marché**.

Article 8: Lieu et délai d'exécution

8.1- Lieu d'exécution

La livraison du matériel objet du présent marché aura lieu au service de la logistique de la direction générale du Centre Hospitalier Hassan II.

8.2- Délai d'exécution

Le matériel objet du présent marché doit être livré en totalité dans un délai maximum de : **02 mois (DEUX MOIS)** à compter du lendemain du jour de la notification de l'ordre de service lui prescrivant le commencement des prestations.

Ce délai est compté de quantième à quantième. S'il n'existe pas de quantième correspondant dans le mois où se termine le délai, celui-ci expire à la fin du dernier jour du mois. Lorsque le dernier jour du délai est un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prolongé jusqu'à la fin du premier jour ouvrable qui suit.

Article 9 : Conditions d'exécution

9. 1- Livraison

9.1.1- Le titulaire devra livrer le matériel objet du présent marché dans les lieux indiqués à l'article N° 8.1 ci-dessus.

Les livraisons doivent être effectuées durant les jours ouvrables et pendant l'horaire d'ouverture des bureaux de l'administration. Aucune livraison ne sera acceptée un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé ou en dehors des heures de travail.

9.1.2- Chaque livraison devra être accompagnée d'un état dressé par le titulaire (bon de livraison) indiquant notamment :

- ❖ La date de livraison.
- ❖ La référence au marché.
- ❖ L'identification du titulaire.
- ❖ L'identification du matériel livrées (désignation des articles, numéro de lot de fabrication, numéro du lot du marché, marque, modèle, numéro de série, caractéristiques du matériel, quantité livrée.....).

❖ La répartition du matériel par colis.

Chaque colis doit porter de façon apparente un numéro d'ordre tel qu'il figure sur le bon de livraison et renfermer la liste de colisage donnant l'inventaire de son contenu. La livraison du matériel est constatée par la signature par l'agent réceptionnaire d'un double du bon de livraison.

9.1.3- le matériel sera livré dans un emballage adéquat, garantissant une protection suffisante contre les avaries et dommages pouvant survenir pendant le transport vers le lieu de livraison et en cours des opérations de manutention sur l'aire de stockage. Les emballages doivent porter à un endroit visible la marque du titulaire et les références d'identification du matériel. Les frais d'emballage et d'expédition sont à la charge du titulaire. Tous les frais qui résultent de la détérioration du matériel imputable à un défaut d'emballage, aux conditions de transport, de déchargement ou de livraison sont également à la charge du titulaire.

9.1.4- Le déchargement des colis à la livraison sera fait par les moyens et aux frais du titulaire. Les dimensions et le poids des colis tiendront compte des moyens de manutention disponibles.

9.1.5- le matériel livré demeure sous la responsabilité du dépositaire pendant le temps qui s'écoule entre leur dépôt et leur réception.

9.2- Opérations de vérification

Le matériel livré, est soumise à des vérifications quantitatives et qualitatives destinées à constater qu'elles répondent aux stipulations prévues au présent marché.

9.2.1- Les opérations de vérification quantitative ont pour objet de contrôler la conformité entre la quantité livrée et la quantité indiquée sur le bordereau des prix détail estimatif, sous réserve des livraisons partielles.

9.2.2- Toutes les conséquences liées à l'utilisation des fournitures dont la qualité aura été reconnue non conforme du fait du fournisseur relèvent de la seule responsabilité de celui ci.

9.2.3- Les opérations de vérification se dérouleront sur le lieu même de livraison dans un délai raisonnable. Elles seront effectuées, en présence du représentant du titulaire, par une commission technique de réception désignée à cet effet par le maître d'ouvrage. L'absence du représentant du titulaire, dûment avisé, ne fait pas obstacle à la validité des opérations de vérification.

9.2.4- Lorsque les contrôles et vérification laissent apparaître des différences entre le matériel proposée dans le marché et celle effectivement livrée ou si les essais effectués dans les conditions réelles d'utilisation ne donnent pas entière satisfaction, la livraison est refusée et le titulaire est saisi immédiatement, par écrit, pour procéder au remplacement des articles refusés. le matériel dont l'acceptation a été refusée sera marquée d'un signe spécial par le maître d'ouvrage.

Le titulaire doit prendre toutes les dispositions jugées utiles pour l'enlèvement rapide et sous sa responsabilité du matériel refusé. Les frais de manutention et de transport du matériel refusé sont à sa charge. Le retard engendré par le remplacement ou la correction de le matériel jugée non conforme par le maître d'ouvrage sera imputable au titulaire, le refus de réception ne justifie pas par lui-même l'octroi d'une prolongation du délai contractuel ou d'un sursis de livraison.

9.2.5- Après remplacement du matériel non conforme, le maître d'ouvrage procède à nouveau aux mêmes opérations de vérification et de contrôle.

9.2.6- Les constatations faites par le maître d'ouvrage au cours des opérations de vérification sont consignées dans un procès-verbal mentionnant s'il y a lieu les réserves du représentant du titulaire.

9.2.7- Le maître d'ouvrage se réserve le droit d'effectuer des contrôles dans les locaux du titulaire et de ses sous-traitants éventuels avant ou pendant l'exécution du marché.

Article 10 : Réception provisoire et définitive

- **La réception provisoire:** A la fin des livraisons, il sera procédé à la réception provisoire des matériels .Une commission composée à cet effet doit être constituée des représentants du maître d'ouvrage. Tous les défauts constatés lors de cette livraison devront être restitués conformément aux règles de l'art.

- **La réception définitive** : la réception définitive sera prononcée **1 an** après la date de la réception provisoire cette réception marquera la fin de l'exécution du marché.

- Lorsque le marché fait l'objet de livraisons fractionnées, des réceptions partielles correspondant aux tranches livrées seront prononcées au fur et à mesure des livraisons du matériel. La réception totale qui est unique, ne sera prononcée qu'après livraison de l'ensemble du matériel commandé au titre du marché.

- La réception totale ou partielle ne sera prononcée qu'après livraison de fournitures reconnue, après vérification et contrôle, qualitativement et quantitativement conformes aux spécifications du marché.

- La réception totale ou partielle sera constatée par un procès-verbal dans lequel seront portés les observations et réserves des représentants du maître d'ouvrage.
- La date de prise d'effet de la réception est la date de livraison du matériel reconnu conforme. Cette date sera prise en compte pour l'application éventuelle des pénalités de retard.

Article 11: Pénalités de retard

Lorsque le délai contractuel prévu au paragraphe 2 de l'article 8 ci-dessus est dépassé, du fait du titulaire, qu'il s'agisse de **l'ensemble du marché ou d'une tranche**, il lui sera appliqué **par jour** de calendrier de retard une pénalité calculée aux taux de **un pour mille (1%) de l'ensemble du montant du marché ou de la tranche considérée**.

Le montant total des pénalités est plafonné à **10% du montant initial du marché**. Une fois ce plafond atteint le marché pourra être résilié par le maître d'ouvrage pour non-exécution des engagements contractuels, sans préjudice des mesures coercitives qui peuvent être prises à l'encontre du titulaire défaillant.

Le montant des pénalités est déduit d'office et sans mise en demeure préalable des décomptes des sommes dues au titulaire.

En tout cas, les dispositions de l'article 60 du CCAAGT restent applicables au présent marché.

Article 12 : Assurances

Avant tout commencement des livraisons, le titulaire doit adresser au maître d'ouvrage, les attestations des polices d'assurances qu'il doit souscrire et qui doivent couvrir les risques inhérents à l'exécution du marché, notamment celles se rapportant :

- **Aux véhicules Automobiles**
- **Aux accidents de travail**
- **A la responsabilité civile à l'égard des tiers**

L'assurance de ces risques doit être souscrite et gérée par une entreprise d'assurances agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances pour pratiquer l'assurance desdits risques.

Article 13 : Prix et règlement du marché

13.1- Contenu et caractère des prix

13.1.1- Les prix du marché ont un caractère général conformément aux dispositions de l'article 49 du CCAAGT. Ces prix comprennent aussi les frais de conditionnement, d'emballage, de manutention, d'assurance et du transport du matériel livrés.

13.1.2- Les prix sont fermes et non révisables. Toutefois si le taux de la taxe sur la valeur ajoutée (T.V.A) est modifié postérieurement à la date de remise des offres le maître d'ouvrage répercute cette modification sur le prix de règlement.

13.1.3- Les prix du marché sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

13.2- Modalités de règlement du marché

Le paiement des sommes dues au titulaire au titre du présent marché sera effectué au fur et à mesure des livraisons, selon les règles de la comptabilité publique dans les conditions ci-après.

13.2.1- Après chaque livraison et une fois la réception du matériel prononcée, le titulaire remet au maître d'ouvrage une facture établie en quatre exemplaires décrivant le matériel livré et indiquant les quantités livrées, le montant total à payer ainsi que tous les éléments nécessaires à la détermination de ce montant.

13.2.2- Après vérification et liquidation de la facture sur la base des pièces justificatives du service fait, le maître d'ouvrage établit le décompte y afférent et procède avec une promptitude raisonnable aux formalités nécessaires au paiement de la somme due au titulaire.

Le montant à payer est calculé par application des prix unitaires du bordereau des prix détail estimatif aux quantités effectivement réceptionnées, en tenant compte le cas échéant de l'application des pénalités de retard et de la répercussion de la variation du taux de la T.V.A.

13.2.3- Les factures doivent être arrêtées en toutes lettres et certifiées exactes par le maître d'ouvrage ; elles doivent en plus être signées et approuvées par le titulaire qui doit en outre rappeler l'intitulé de son compte courant postal, bancaire ou du Trésor.

13.2.4- Le règlement sera fait par un ordre de virement. L'ordre de virement émis ne peut être payé qu'après visa de Trésorier Payeur du Centre Hospitalier Hassan II de Fès.

13.2.5- Le Centre Hospitalier Hassan II De Fès se libérera des sommes dues par lui au titulaire en faisant donner crédit au compte courant postal, bancaire ou du trésor ouvert au nom du titulaire.

Article 14 : Nantissement

Dans l'éventualité d'une affectation en nantissement du marché, le titulaire bénéficiera du régime institué par le Dahir du 28 août 1948 relatif au nantissement des marchés publics, étant précisé que :

La liquidation des sommes dues par le maître d'ouvrage sera opérée par les soins de l'ordonnateur.

Le fonctionnaire chargé de fournir, tant au titulaire qu'aux bénéficiaires du nantissement ou subrogation, les renseignements et les états prévus à l'article 7 du Dahir susvisé est le directeur du Centre Hospitalier Hassan II.

Il sera délivré au titulaire, sans frais, un exemplaire spécial du marché portant la mention «exemplaire unique» destiné à former titre.

Les paiements prévus au titre du marché seront effectués par le Trésorier Payeur du Centre Hospitalier Hassan II de Fès, seul qualifié pour recevoir les significations des créanciers du titulaire du marché.

Article 15 : Force majeure

Les articles 268 et 269 du Dahir du 9 Ramadan 1331 (12 Août 1913) formant code des obligations et des contrats et les dispositions de l'article 43 du CCAGT sont applicables au présent marché.

Article 16 : Sous-traitance :

Le titulaire peut sous-traiter l'exécution de certaines parties du marché. Il choisit librement ses sous-traitants sous réserve qu'il notifie au maître d'ouvrage la nature des prestations qu'il envisage de sous-traiter et l'identité, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse des sous-traitants. Ces derniers doivent en outre justifier des qualités et des capacités requises par la réglementation en vigueur.

Le maître d'ouvrage peut exercer un droit de récusation par lettre motivée dans un délai de quinze (15) jours à compter de la date de l'accusée de réception, notamment lorsque les sous-traitants ne remplissent pas les conditions requises.

Le titulaire demeure personnellement responsable de toutes les obligations du marché tant envers le maître d'ouvrage que vis-à-vis des ouvriers et les tiers.

Le maître d'ouvrage ne se reconnaît aucun lieu juridique avec les sous-traitants.

En aucun cas, la sous-traitance ne peut dépasser cinquante pour cent (**50%**) du montant du marché ni porter sur le lot ou le corps d'état principal du marché.

Article 17 : Résiliation

Les dispositions prévues par le CCAGT sont applicables au présent marché.

Article 18 : Propriété industrielle

Le titulaire garantira le maître d'ouvrage contre toute les réclamations des tiers touchant à la contrefaçon ou à l'exploitation non autorisée d'un brevet, d'une marque commerciale ou des droits de propriété industrielle résultant de l'emploi du matériel livrés ou de ses composants au Maroc.

Article 19 : Droits de timbre et d'enregistrement

Les droits de timbre et d'enregistrement de l'original du marché sont à la charge du titulaire qui doit en outre timbrer le décompte provisoire et définitif soldant le marché ainsi que le procès-verbal de réception définitive. Le titulaire s'acquittera de ces droits tels qu'ils résultant des lois et règlements en vigueur.

Article 20 : Main d'œuvre

Le titulaire doit se conformer à la législation d'emploi de main d'œuvre en vigueur, en particulier la réglementation du travail et des salaires.

Article 21 : Règlement des litiges

En cas de contestation entre le maître d'ouvrage et le titulaire relative à l'interprétation ou à l'exécution du présent marché, il sera fait recours à la procédure prévue par les articles 71 et 72 du CCAGT. Si cette procédure ne permet pas le règlement du litige, celui-ci sera soumis au tribunal administratif de Fès.

Article 22 : Notifications et communications

Les notifications et communications entre les parties qui se rapportent à l'exécution du présent marché sont valablement faites aux adresses indiquées ci-dessous.

Elles sont soit adressées par lettre recommandée avec accusé de réception, soit remises directement contre récépissé ou émargement donné par le destinataire.

Les notifications et communications peuvent être faites également par télécopie confirmée.

L'accusé de réception, le reçu ou l'émargement donné par le destinataire fait foi de la notification. La date de l'accusé de réception ou du récépissé est retenue comme date de notification de la décision ou de remise de la communication.

-Adresse du maître d'ouvrage :

Direction du Centre Hospitalier Hassan II - ROUTE SIDI HRAZEM Fès – Maroc

Tél : 05 35 61 35 60

Fax 05 35 61 89 75

-Adresse du titulaire :

ARTICLE 23 : Qualité du matériel :

Toute le matériel livré doit être de **bonne qualité et de 1^{er} choix ;**

II- CLAUSES DES SPECIFICATIONS TECHNIQUES

Article 24 : Caractéristiques techniques

24.1 Conditionnement : Le concurrent est tenu de se conformer aux conditionnements indiqués pour chaque article au bordereau des prix. **Toutefois, tout autre conditionnement et emballage externe jugés avantageux pour des raisons de gestion seront acceptés** sans dépasser la quantité totale demandée.

Chaque unité de conditionnement doit comporter le nom exact du N° de prix.

24.2 Etiquetage :

Tout emballage externe et interne doit permettre une identification facile du N° de prix et porter les indications suivantes :

- Le nom exact du N° de prix;
- Le cas échéant, la référence et le numéro de série ;

24.3 Emballage :

Le matériel doit être emballé dans des conteneurs internes et externes adaptés à une manutention rude pendant le transport et à un stockage dans les conditions climatiques connues au Maroc.

Les colis (palettes, cartons, ballots, toile de jute....) doivent empêcher toute altération éventuelle (humidité, chaleur,....)

Les conteneurs doivent être fermés de telle façon que toute tentative d'ouverture pendant le transport (ou transit) soit aisément discernable.

Le fournisseur est responsable de toute perte, dommage ou dépenses dues à des conditionnements insuffisants et inadaptés.

24.4 Lieu de dépôt de la documentation technique :

La documentation technique et la liste de colisage doivent être déposées à la Direction générale du Centre Hospitalier Hassan II service des marches, sise à la route de Sidi Hrazem Fès, dans les délais fixés sur l'avis d'appel d'offres.

ARTICLE 25 : Garantie technique

25.1- Délai de garantie

Une garantie **d'une année** est exigée et sera fournie par le titulaire du marché à partir du lendemain de la réception provisoire.

25.2- Nature de garantie

Le titulaire garantit que tout le matériel livré en exécution du marché est neuf, de fabrication récente et n'a jamais été utilisé. Il garantit en outre que le matériel n'a aucune défectuosité due à un vice de fabrication, à une malfaçon, à un défaut mécanique ou à une mauvaise qualité des matériaux utilisés et qu'il répond aux spécifications et aux normes de qualité de rendement et de performance prescrites par le marché.

Les garanties consenties s'appliquent à tout défaut mécanique et à tout vice de construction non imputable à une fausse manœuvre, ou à une faute de conduite et à un manque de surveillance et d'entretien du matériel.

ARTICLE 26 : DESCRIPTIFS TECHNIQUES :

N° DE PRIX 01 : PC BUREAU

Processeur Intel® Core™ i5-4590 (Quad Core, 6MB, 3.30GHz w/HD4600 Graphics), Windows 7 Professionnel (supports et licence Windows 8.1 64 bits) français, Version d'essai de Microsoft® Office 2013, interface utilisateur multilingue, SDRAM DDR3 4 Go à 1600 MHz, Disque dur SATA 3,5" de 500 Go (7 200 tr/min), Carte graphique Intel intégrée, Prise en charge de lecteurs optiques et de lecteurs de carte mémoire en option, Carte LAN intégrée Realtek® RTL8151GD Ethernet 10/100/1000, 2 ports USB 3.0 externes (à l'arrière) et 6 ports USB 2.0 externes (2 à l'avant, 4 à l'arrière), 1 port RJ-45, 1 port VGA, 1 connecteur DisplayPort 1.2, 1 entrée micro et 1 sortie casque (à l'avant), 1 entrée micro/entrée de ligne, 1 sortie de ligne (à l'arrière), Format Mini-Tour, Dimensions (H x L x P) (pouces/cm) : 14,2 x 6,9 x 16,4/36 x 17,5 x 41,7, Poids minimum (livres/kg) : 20,68/9,4, Nombre de baies : 2 baies internes 3,5" et 2 baies externes 5,25", Connecteurs d'extension : 1 connecteur PCIe x16 pleine hauteur, 3 connecteurs PCIe x1 pleine hauteur, Bloc d'alimentation standard de 290 W avec technologie Active PFC, conforme à la norme ENERGY STAR®, technologie Active PFC, clavier standard Azerty français, souris USB original

N° DE PRIX 02 : ECRAN

Taille d'affichage (diagonale) : 49,4 cm, 19,5 pouces (taille d'image affichable de 19,5 pouces), Format d'images : Écran large (16:9), Type d'écran, surface : IPS (In-Plane Switching), antireflet avec revêtement dur 3H, Résolution optimale : 1 600 x 900 à 60 Hz, Taux de contraste : 1000:1 (standard) 2 000 000:1 (maximum) (taux de contraste dynamique), Luminosité : 250 cd/m² (standard), Temps de réponse : 8 ms (gris à gris avec technologie Overdrive), Angle d'affichage maximum : (178° vertical/178° horizontal), Couleurs prises en charge : 16,7 millions de couleurs, Espacement de pixel : 0,2712 mm (H) x 0,2626 mm (V) Rétroéclairage d'écran : LED, Type d'écran : Écran plat large.

Connectivité :

1 connecteur DVI-D (interface vidéo numérique) avec HDCP (Protection des contenus numériques)

- haute définition),
- 1 port VGA (Video Graphics Array),
- 1 connecteur DisplayPort (version 1.2),
- 4 ports USB 2.0 descendants.

Contenu de l'emballage :

- Écran avec socle,
- Gaine de câble,
- Câble d'alimentation,
- Câble DisplayPort,
- Câble VGA,
- Câble USB montant,
- Support de documentation et pilotes,
- Guide d'installation rapide,

Guide d'informations sur les produits et consignes de sécurité.

N° DE PRIX 03 : PC PORTABLE A

4th Génération Intel® Core™ i7-4510U processor (4M Cache, up to 3.1 GHz), Windows 8.1 64bit français, 2 modules DIMM DDR3L de 16 Go (2 x 8 Go) à 1 600 MHz, Disque dur hybride SATA de 1 To à 5 400 tr/min avec 8 Go de mémoire cache, 1 an de support matériel aller-retour atelier, Version d'essai de Microsoft® Office 2013, McAfee® LiveSafe Consumer 12 Month Subscription, Carte graphique NVIDIA® GeForce® GT 750M avec 2 Go de mémoire DDR5, Carte Intel® Band Wireless-N 7260 2x2 BGN + Bluetooth 4.0, Lecteur optique externe à chargement par fente, Écran LED tactile rétroéclairé 15,6" avec technologie TrueLife et résolution Full HD (1 920 x 1 080), Accessibles depuis l'extérieur 4 ports USB 3.0, dont 1 avec la technologie PowerShare, 1 port Ethernet RJ45, 1 port HDMI™ v1.4a, 1 prise jack combiné microphone/casque, Verrou de sécurité Kensington, Entrée d'alimentation secteur, Lecteur de carte mémoire, Carte SD (Secure Digital), Carte SDHC (Secure Digital High Capacity), Carte SDXC (Secure Digital Extended Capacity) avec UHS 50 Mbit/s, Carte MS (Memory Stick), Carte MS Pro (Memory Stick PRO), Carte MSXC (Memory Stick XC), Cartes MMC (Multi Media Card) et MMC+ (Multi Media Card Plus) uniquement prises en charge en mode de compatibilité MMC, Dimensions et poids Largeur : 14,9 po (379,4 mm), Hauteur : 0,9 po (22,2 mm) avec écran tactile, Profondeur : 10 po (254,8 mm), Poids de départ de 5,7 livres (2,6 kg) avec écran tactile, Batterie lithium-ion à 4 cellules (58 Wh, avec une autonomie de 12 heures), Certification ENERGY STAR 6 et EPEAT, Souris sans fil WM324, Sacoche Topload Canvas (pour ordinateurs portables jusqu'à 15,6").

N° DE PRIX 04 : SERVEUR -A-

Processeurs

- Vitesse du processeur 3,0 GHz,
- Mémoire cache du processeur 25 Mo L3,
- Noyau processeur disponible 10,
- Processeurs Intel® Xeon® E5-2690 v2 (10 cœurs, 3,0 GHz, 25 Mo, 130 W),
- Nombre de processeurs 2.

Sous-système graphique

- Carte graphique, Prise en charge de deux GPGU 150 W unique une largeur ou un 225 W double largeur refroidi activement GPGPU.

Batterie et alimentation

- Type d'alimentation électrique (2) Logement commun Kit d'alimentation enfichable à chaud Platinum Plus 750 W,

Poids

- Poids 18,59 kg.

Connectivité et communications

- Logements d'extension (6) PCIe,
- Contrôleur réseau Adaptateur FlexFabric, 533FLR-T 10 Go, 2 ports par contrôleur,
- Adaptateur de bus hôte Fibre Channel 82Q, 8 Gb, 2 ports, PCIe (AJ764A), livré avec ces deux SFP 8 Gb
- Gestion de l'infrastructure Moteur de gestion iLO, Insight Control.

Dimensions

- Dimensions minimales (L x P x H) 44,55 x 69,85 x 8,74 cm.

Lecteurs

- Contrôleur de stockage (1) Smart Array P420i/mémoire cache d'écriture avec flash 2 Go,
- Disques durs inclus prend en charge jusqu'à (8) lecteurs au format SFF SAS/SATA/SSD enfichables à chaud,
- Lecteur optique DVD-RW SATA ultra-plat.

Mémoire

- Mémoire, standard RDIMM 96 Go (6 x 16 Go),
- Logements pour la mémoire 24 logements DIMM,
- Mémoire, maximale 768 Go,
- Type de mémoire 2R x4 PC3-14900-13,
- Fonctions de protection de mémoire,
- Mémoire ECC avancée,
- Mode secours mémoire en ligne.

Caractéristiques du stockage

- Lecteur SAS à petit facteur de forme enfichable à chaud 2,5 pouces.
- (2) SFF 300 Go, 10 000 tr/min à petit facteur de forme (2,5 pouces) SC.
- (3) Disque dur 500 Go, 6 Gb/s, SATA, 7 200 tr/min, SFF, 2,5 pouces.

Composants système

- Châssis format Rack,
- Format (entièrement configuré) 2U,
- Kit de rails Easy Install pour serveurs 2U SFF avec CMA,
- Fonctionnalités des ventilateurs système Enfichable à chaud en version standard.

Accessoires

- Kit de Bras de gestion des câbles pour rails Easy Install 2U,
- (2) Cordon d'alimentation C13 - C14 WW 250 V 10A gris silex 2m,
- Adaptateur interface RJ45-USB pour console KVM.

N° DE PRIX 05 : SERVEUR -B-

Processeurs

- Vitesse du processeur 3,0 GHz,
- Mémoire cache du processeur 25 Mo L3,
- Noyau processeur disponible 10,
- Processeurs Intel® Xeon® E5-2690 v2 (10 cœurs, 3,0 GHz, 25 Mo, 130 W),
- Nombre de processeurs 2.

Sous-système graphique

- Carte graphique, Prise en charge de deux GPGU 150 W unique une largeur ou un 225 W double largeur refroidi activement GPGPU.

Batterie et alimentation

- Type d'alimentation électrique (2) Logement commun Kit d'alimentation enfichable à chaud Platinum Plus 750 W,

Poids

- Poids 18,59 kg.

Connectivité et communications

- Logements d'extension (6) PCIe,
- Contrôleur réseau Adaptateur FlexFabric, 533FLR-T 10 Go, 2 ports par contrôleur,
- (1) Carte 332T Ethernet 1 Gb, 2 ports,
- Adaptateur de bus hôte Fibre Channel 82Q, 8 Gb, 2 ports, PCIe (AJ764A), livré avec ces deux SFP 8 Gb.
- Gestion de l'infrastructure Moteur de gestion iLO, Insight Control.

Dimensions

- Dimensions minimales (L x P x H) 44,55 x 69,85 x 8,74 cm.

Lecteurs

- Contrôleur de stockage (1) Smart Array P420i/mémoire cache d'écriture avec flash 2 Go,
- Disques durs inclus prend en charge jusqu'à (8) lecteurs au format SFF SAS/SATA/SSD enfichables à chaud,
- Lecteur optique DVD-RW SATA ultra-plat.

Mémoire

- Mémoire, standard RDIMM 384 Go (7 x 16 Go),
- Logements pour la mémoire 24 logements DIMM,
- Mémoire, maximale 768 Go,
- Type de mémoire 2R x4 PC3-14900-13,
- Fonctions de protection de mémoire,
- Mémoire ECC avancée,
- Mode secours mémoire en ligne.

Caractéristiques du stockage

- Lecteur SAS à petit facteur de forme enfichable à chaud 2,5 pouces.
- (2) SFF 300 Go, 10 000 tr/min à petit facteur de forme (2,5 pouces) SC,
- (6) Disque dur 500 Go, 6 Gb/s, SATA, 7 200 tr/min, SFF, 2,5 pouces.

Composants système

- Châssis format Rack,

- Format (entièrement configuré) 2U,
- Kit de rails Easy Install pour serveurs 2U SFF avec CMA,
- Fonctionnalités des ventilateurs système Enfichable à chaud en version standard.

Accessoires

- Kit de Bras de gestion des câbles pour rails Easy Install 2U,
- Moniteur et clavier FR TFT7600 G2 pour console KVM avec montage sur rack,
- (2) Cordon d'alimentation C13 - C14 WW 250 V 10A gris silex 2m,
- Unité de distribution d'alimentation de base amovible C20 3,6 kVA,

Adaptateur interface RJ45-USB pour console KVM.

N° DE PRIX 06 : BAIE DE STOCKAGE

Capacité 24 To bruts, (24) HDD SAS MDL SFF 1 To 6G 7 200 tr/min double port, (2) ports Fibre Channel 8 Gb par contrôleur inclus, (2) Contrôleur MSA Fibre Channel P2000 G3 inclus, options d'extension de stockage : Boîtier de disques P2000 3,5" ou boîtier de disques D2700 2,5", Format 2U, Dimensions minimales (L x P x H) 121,9 x 91,4 x 121,9 cm, poids 34 kg, Garantie - année(s) (pièces/main-d'oeuvre/intervention sur site) 3/0/0.

Contenu de l'emballage :

Double contrôleur FC, châssis SFF à 24 baies, (24) HDD SAS MDL SFF 1 To 6G 7 200 tr/min double port, kit de montage, logiciel SOA (application d'optimisation du stockage).

N° DE PRIX 07 : COMMUTATEURS SAN

Vitesse du port Fibre Channel 8 Gb/s, Nombre de ports maximal 24 Fibre Channel, Bande passante du commutateur agrégée 384 Gb/s, 16 ports activés, Capacité de chiffrement : non, Protocole pris en charge Fibre Channel, Fonctionnalités de disponibilité, Mises à niveau logicielles sans interruption, Format 1U, Possibilités de mises à niveau : licence de mise à niveau 8 ports.

Dimensions et poids :

Dimensions minimales (W x D x H) 19,05 x 40,64 x 55,88 cm, Poids 6,89 kg.

Contenu :

Différenciateur Version 16 ports, Garantie - année(s) (pièces/main-d'oeuvre/intervention sur site) 1/1/1,

Contenu de l'emballage :

Commutateur SAN 24 ports avec (16) ports actifs 8 Gb/s, Fabric OS avancé, Advanced Zoning, Webtools, kit de montage, cordons d'alimentation PDU, Câble serial, (16) SFP+ 8Gb, (16) Câble optique Multi-mode OM3 LC/LC 2m.

N° DE PRIX 08 : IMPRIMANTE LASER JET :

Vitesse d'impression noir normale : Jusqu'à 33 ppm, Première page imprimée (prête) : Noir : Vitesse : 8 s, Qualité d'impression noire (optimale): Jusqu'à 1200 x 1200 ppp, Cycle d'utilisation (mensuel, A4) : Jusqu'à 50 000 pages, Volume de pages mensuel recommandé: 750 à 3000 pages, Technologie d'impression: Laser, Vitesse du processeur: 800 MHz, Langages d'impression: PCL 5c, PCL 6, émulation Postscript niveau 3, impression directe PDF (v 1.7), Ecran tactile couleur 8,89 cm, (écran graphique couleur), Fonction ePrint : Oui, Fonctionnalité de numérisation en cours d'impression : ePrint, AirPrint™, applications métiers.

Connectivité, standard :

1 port USB 2.0 haute vitesse

1 port hôte USB

1 port réseau Gigabit Ethernet 10/100/1000Base-TX

USB autonome

Prêt pour le réseau : Standard (Ethernet intégré), Mémoire, standard : 256 Mo, Gestion d'introduction du papier, standard :

Bac multifonction de 50 feuilles,

Bac d'alimentation de 250 feuilles,

Unité d'impression recto verso automatique pour l'impression recto verso.

Gestion de sortie du papier, standard: Bac de sortie de 150 feuilles, Impression recto verso: Automatique (standard), Formats de supports pris en charge: A4 ; A5 ; A6 ; B5 (JIS), Tailles de support, personnalisées :

Bac multifonction : 76 x 127 à 216 x 356 mm;
Bac 2 : 105 x 148 à 216 x 356 m
Documentation en français,
Câble USB 2.0,

N° DE PRIX 09 : SCANNER

Type de scanner : A plat, Résolution de numérisation matérielle : Jusqu'à 2 400 x 2 400ppp, Profondeur en bits : 48 bits, Vitesse de numérisation en mode prévisualisation : 7s, Modes d'entrée du scanner : « numériser », « copier », « e-mail », « partage vers le Web », « enregistrement de document sur le disque » depuis le panneau de commande; logiciel Photo et Imagerie, application utilisateur via TWAIN Adaptateur pour transparents : Satellite, trois diapositives ou 4 cadres négatifs 35 mm, Types de support pris en charge : Papier (ordinaire, jet d'encre, photo, banderole), enveloppes, étiquettes, cartes (cartes bristol, cartes de vœux), objets 3D, diapositives et négatifs 35 mm, (grâce à l'adaptateur diapos/négatifs), supports pour transfert sur tissu, Fonctions des boutons : Numérisation, copie, e-mail, partage vers le web, enregistrement au format PDF, veille, annulation, copie couleur/noir et blanc, Chargeur automatique de documents recto verso.

N° DE PRIX 10: DISQUE DUR EXTERNE :

Capacité 4 To, Format Desktop/Bureau, Interface avec l'ordinateur FireWire 800 (IEEE 1394b), USB 2.0, USB 3.0, Format de Disque 2 x 3,5", Systèmes exploitation supportés : Apple Mac OS X 10.5 ou supérieur, Microsoft Windows Vista, Microsoft Windows 7, Microsoft Windows 8, Microsoft Windows XP, Type de Disque HDD, Vitesse de rotation 7200 RPM, Taille du cache 32 Mo, RAID supporté Oui, Modes RAID supportés : 0, 1 ; Stockage en ligne Non, Cryptage des données Non, Logiciels fournis : LaCie Desktop Manager (commande : les diodes, la configuration du Shortcut Button, le mode Eco et les e-mails d'alerte concernant la température ou des événements liés au RAID), Stockage sécurisé Wuala sur le Nuage***, Genie Backup Manager Pro pour PC, Intego Backup Manager Pro pour Mac, Matériau Acier, Couleur Argent, Lumineux Oui, Largeur 91 mm, Epaisseur 172 mm, Profondeur 200 mm.

Contenu du packaging :

LaCie 2big Quadra USB 3.0 (avec 2 disques durs),
Câble USB 3.0 (compatible USB 2.0),
Câble FireWire 800,
Socle pour positionnement vertical,
Alimentation externe,
Guide d'installation rapide,
CD comprenant le Manuel d'utilisation et le logiciel
Gestion des câbles.

N° DE PRIX 11: ONDULEUR

2850 Watts / 3000 VA, Entrée 230V / Sortie 230V, Interface Port DB-9 RS-232, RJ-45 10/100 Base-T, USB, Connexions de sortie (7) IEC 320 C13, (1) IEC 320 C19, (4) IEC Jumpers, Type de connexion d'entrée IEC-320 C20, Dimensions (LxPxH) 430 x 680 x 90 mm, Température d'opération 0 - 40 °C, Extended runtime model, Hauteur du rack 2U, puissance de sortie, capacité (VA) : 3000 VA, Puissance de sortie : 2850W, Estimation de montée subite d'énergie: 490J, Longueur de câble: 3m, Type de batterie : VRLA, Temps de secours type à demi de charge : 11,9 min, Temps de secours type au chargement complet : 3,5 min, Couleur : Noir. Poids: 47kg. Livré avec 2 câbles d'alimentation PDU compatible avec on des câbles.
le Switch HP Procurve 5400zl.

N° DE PRIX 12: ARMOIRE INFORMATIQUE

Type de produit Rack, Contenu du package : Kit de roulettes pour rack, pied de mise à niveau pour rack, panneaux latéraux, panneau avant, rails de montage vertical réglables, plafond, clés, porte arrière perforée en deux parties, Couleur Noir, Dimension Rack 19", Hauteur (unités de rack) 24U, Dimensions (LxPxH) 60 cm x 107 cm x 120 cm, Poids 89.1 kg, Profondeur réglable, gestion des câbles intégrée, Certificats de conformité EIA-310-D, EIA-310-E, UL 60950, RoHS, REACH, China RoHS, 5 ans de garantie, Détails des services et de la maintenance.

N° DE PRIX 13: ENREGISTREUR VIDÉO (NVR)

Processor Dual-core Intel®, Memory 4GB RAM, 512MB Flash (DOM), HDD Capacity 2 x 3.5" SATA(II) SATA/SSD (capacité totale 8To), HDD Tray 2 x hot-swappable and lockable tray, LAN Port 2 x Gigabit RJ-45 Ethernet, port LED Indicators Status, LAN, USB, eSATA, Power, HDD 1, HDD 2, USB 4 x USB 2.0 port , USB 3.0 x1, Support pen drive, USB mouse, USB keyboard, USB sound card, and USB UPS etc. Buttons Power button, one-touch-auto-video-backup button, reset button, VGA Connector 1 (for local display), Suggested video output resolution: 1920 x 1080 (Full HD), Alarm Buzzer System warning, Form Factor Tower Dimensions 150 (H) x 102 (W) x 218 (D) mm, Weight Net weight: 1.74 kg, Gross weight: 2.92 kg, Sound Level (dB) In operation: 34.2 dB (with 2 x 1TB HDD installed) Power Consumption In Operation: 25W (with 2 x 1TB HDD installed) Operation Environment Temperature 0~40°C, Humidity 0~95% R.H. Power Supply Input: 100-240V AC, 50/60Hz, Output: 60W Secure Design K-Lock security slot for theft prevention, Fan 1 x smart fan (7 cm, 12V DC).

N° DE PRIX 14: VIDEOPROJECTEUR

Luminosité du projecteur: 3000 ANSI lumens, Technologie de projection: 3LCD, Résolution native du projecteur: XGA (1024x768). Durée de vie de la lampe: 5000 h, Puissance de la lampe: 200 W, Puissance de la lampe (mode économique): 6000 W. Mise au point: Manuel, Longueur focale: 16.9 - 20.28 mm, Amplitude d'ouverture: 1.58 - 1.72. 2D/3D frequency image: 50 - 85 Hz. Video processing: 8 bit.

Livré avec :

- un support de fixation sur le plafond.
- Sacoche Original.
- un câble VGA de 20m.

N° DE PRIX 15: IMPRIMANTE MULTIFONCTION

Type d'appareil Multifonction laser noir et blanc tout-en-un

Fonctions disponibles Impression, copie et numérisation

IMPRIMANTE :

Vitesse d'impression Jusqu'à 23 ppm (A4)

Méthode d'impression Impression noir et blanc par système à faisceau laser

Qualité d'impression Jusqu'à 1200 x 600 dpi avec la fonction de lissage automatique de l'image

Résolution d'impression 600 x 600 dpi

Temps de sortie de la première impression 6 secondes

Langages de l'imprimante UFR II-LT

Marges d'impression Haut et bas : 5 mm ; gauche et droite : 5 mm

Mode d'économie d'encre Oui

COPIEUR :

Vitesse de copie Jusqu'à 23 ppm (A4)

Temps de sortie de la première copie Environ 9 secondes maximum

Résolution de copie Jusqu'à 600 x 600 dpi

Modes de copie Texte, Texte/Photo, Texte/Photo+, Photo

Copies multiples Jusqu'à 99 copies

Réduction / Agrandissement 25 à 400 % par incréments de 1 %

Mode d'économie d'encre Oui

Autres caractéristiques Tri de la mémoire, copie 2 en 1, copie 4 en 1, copie de cartes d'identité

SCANNERS :

Type Couleur

Résolution de numérisation Optique : jusqu'à 600 x 600 dpi

Améliorée : jusqu'à 9600 x 9600 dpi

Profondeur de numérisation de couleur 24 bits/24 bits (entrée/sortie)

Niveaux de gris 256 niveaux

Compatibilité TWAIN, WIA

Largeur de numérisation max. 216 mm

GESTION DES SUPPORTS :

Type de scanner : Scanner à plat et chargeur automatique de documents

Chargeur papier (Standard) Bac de 250 feuilles

Alimentation manuelle 1 feuille

Chargeur automatique de documents d'une capacité de 35 feuilles

Sortie papier 100 feuilles

Types de support Ordinaire, épais, recyclé, transparent,
étiquette, enveloppe

Formats de support Bac :

A4, B5, A5, LGL, LTR, STMT, EXE, OFFICIO, B-OFFICIO, M-OFFICIO, GLTR, GLGL, FLS, 16K, IndexCard

Enveloppe : COM10, Monarch, C5, DL, Formats personnalisés : Min. 76,2 × 210 mm à max. 216 × 356 mm

Alimentation manuelle :

A4, B5, A5, LGL, LTR, STMT, EXE, OFFICIO, B-OFFICIO, M-OFFICIO, GLTR, GLGL, FLS, 16K, IndexCard

Enveloppe : COM10, Monarch, C5, DL, Formats personnalisés (min. 76,2 × 127 mm à max. 216 × 356 mm)

Chargeur automatique de documents :

A4, B5, A5, B6, LTR, LGL

Min. 105 × 148 mm à max. 356 × 216 mm

Grammages de support Bac : 60 à 163 g/m²

Plateau d'alimentation manuelle : 60 à 163 g/m²

INTERFACE & LOGICIEL :

Type d'interface USB 2.0 Haute-vitesse

Compatibilité avec systèmes d'exploitation Windows 7/XP/Vista

Mac OS X version 10.5.8 - et versions ultérieures

Linux

Gestion du logiciel et de l'imprimante Pilote d'imprimante, pilote de scanner, MF Toolbox, Presto!

PageManager

FONCTIONS GÉNÉRALE :

Cycle de travail Max. 10.000 pages par mois

Temps de préchauffage 13,5 secondes environ à partir de la mise sous tension

Mémoire 64 Mo

Panneau de commande Écran LCD noir et blanc de 5 lignes

Dimensions avec bacs (L x P x H) 390 mm × 439 mm × 360 mm

Espace requis pour l'installation (L x P x H) 426 mm × 555 mm × 623 mm

Poids 11,9 kg

Environnement de fonctionnement Température : 10 à 30 °C

Humidité relative : 20 à 80 % (sans condensation)

Alimentation 220-240 V (±10 %), 50/60 Hz (±2 Hz)

Consommation électrique Maximum : environ inférieure à 1320 W (environ)

En fonctionnement : inférieure à 560 W (environ)

En attente : environ 5 W

En veille : environ 1,4 W

Consommation électrique typique : 0,7 kWh/semaine

Niveaux de bruit Pression sonore

En activité : 50 dB(A) max.

En attente : inaudible

CONSOMMABLES :

Fourni avec une cartouche de démarrage 1000 pages

Cycle de travail Le cycle de travail (Max. /Mois) s'entend comme le nombre maximum de pages imprimées pour un mois de forte activité. Tout usage dépassant le cycle de travail (Max. /Mois) recommandé peut affecter la durée de vie du produit.

N° DE PRIX 16: LECTEUR CODE A BARRE

Caractéristiques physiques

Dimensions : 15,2 cm × 6,3 cm × 8,4 cm (H × L × P)

Poids : 146 g

Tension et courant : 5 Volts +/-10 % à 130 mA standard, 175 mA max.

Source d'alimentation : Alimentation intégrée ou externe

Couleur : noir crépuscule
Caractéristiques des performances
Type de lecteur : Bidirectionnel
Source de lumière : Diode laser visible, 650 nm
Fréquence de 50 Hz
l'élément de lecture :
Vitesse de lecture : 100 balayages par seconde
Distance de Voir le tableau ci-dessous
fonctionnement
standard:
Contraste d'impression : Différence de réflexion de 20 % minimum
Inclinaison latérale : 1 1 +/- 30 degrés
Inclinaison (tangage) : 2 2 +/- 65 degrés
Obliquité (lacet) : 3 3 +/- 60 degrés
Capacité de décodage : UPC/EAN, UPC/EAN avec
Supplementals, UPC/EAN 128,
Code 39, Code 39 Full ASCII, Code 39
TriOptic, Code 128, Code 128 Full ASCII,
Codabar, 2 parmi 5 entrelacé, 2 parmi 5
discret, Code 93, MSI, Code 11, IATA,
variantes GS1 DataBar (anciennement
RSS), 2 parmi 5 chinois
Interfaces USB, RS232, émulation clavier, crayon,
prises en charge : IBM 468x/9x, Synapse et non décodé
Environnement utilisateur
Temp. de 0 à 50 °C
fonctionnement :
Temp. de stockage : -40 à 70 °C
Humidité : Humidité relative de 5 à 95 %, sans
condensation
Chute : l'unité fonctionne normalement même
après des chutes répétées de 1,5 m sur
béton
Tolérance à Tolérant aux conditions d'éclairage
l'éclairage ambiant : artificiel en intérieur ou naturel en
extérieur (lumière directe du soleil).
Fluorescent, incandescent, vapeur de
mercure et vapeur de sodium, LED4 :
4 844 Lux Lumière du soleil : 86 111 Lux
Décharge 15 kV de décharge dans l'air et 8 kV
électrostatique : de décharge par contact

N° DE PRIX 17: Imprimante Laser A3 :

- Technologie d'impression : Laser monochrome
- Vitesse d'impression (noir, qualité normale, A4) : Jusqu'à 35 ppm
- Première page imprimée, format A4 : < 10 s
- Fréquence des processeurs : 460 MHz
- Processeurs : MIPS
- Qualité d'impression (noir, qualité supérieure) : Jusqu'à 1 200 x 1 200 ppp
- Pages par mois : Jusqu'à 65000
- Bacs à papier standard : 2

- Types de supports supportés : Papier (ordinaire, pré-imprimé, à en-tête, pré-perforé, normal, recyclé, couleur, brut, résistant), transparents, étiquettes, enveloppes, cartonné, vélin
- Capacité de sortie maximale : Jusqu'à 250
- Impression recto verso : Automatique
- Gestion du papier standard/en entrée : Bac universel de 100 feuilles, bac d'alimentation de 250 feuilles
- Gestion du papier standard/en sortie : Bac de sortie 250 feuilles
- Formats standard : A3, A4, A4 rotated, A5, A6, B4 (JIS), B5, B5 (JIS), B6 (JIS), C5, DL, executive, executive (JIS), legal, letter, letter rotated, Monarch, postcard (JIS), DPostcard (JIS), RA3, statement, 8K, 16K, #10, 8,5 x 13", 11 x 17"
- Formats spéciaux : Bac 1 : 76,2 x 127 mm à 312 x 470 mm ; bac 2 : 76,2 x 127 mm à 297 x 431,8 mm ; bac 3 : 76,2 x 127 mm à 296 x 431,8 mm
- Grammages du support par chemin de papier : Bac 1 : 60 à 199 g/m² ; bac 2, 3 : 60 à 120 g/m²
- Capacité mémoire standard : 48 Mo
- Emplacements mémoire : Un logement DIMM DDR à 100 broches
- Compatibilité des cartes mémoire : Deux logements CompactFlash™ disponibles standard
- Langages d'imprimante standard : PCL 6, PCL 5e, émulation Postscript niveau 3
- Polices de caractères : PCL 103 évolutif intégré, PS interne 93
- Connectivité standard : Port USB 2.0 haut débit, port parallèle IEEE 1284, 1 logement EIO ouvert
- Panneau de commande : Affichage graphique rétro-éclairé 32 x 160 ; 8 touches (Flèche vers l'arrière, Flèche vers le bas, Aide, Menu, Pause, Démarrer, Statut, Flèche vers le haut); 3 voyants LED (Attention, Données, Prêt)
- Contenu du carton : Imprimante, cartouche d'impression noire LaserJet avec technologie d'impression intelligente, guide de démarrage, CD contenant le logiciel d'installation et le guide de l'utilisateur électronique, cordon d'alimentation, cache pour le panneau de commande (inclus uniquement lorsque la langue doit être modifiée sur le panneau de contrôle), bac universel de 100 feuilles (bac 1), bac à papier de 250 feuille (bac 2)

N° DE PRIX 18 : Ecran de projection :

- Surface utile: 280 x 280 cm (correspond à une diagonale de 155 pouces ou 395 cm)
- Drop noir : 9 cm
- Bords noirs: 6 x 5 x 5 cm (bas/gauche/droite)
- Dimensions totales du carter: 298 x 11 x 9 cm (L x H x P)
- Poids: 18 kg
- Fixation au mur ou plafond
- Œillets intégrés pour une accroche facile
- Dos noir opaque
- Idéal pour le Home Cinéma et les salles de séminaire avec un facteur de gain de 1,0
- Hauteur d'arrêt réglable pour obtenir d'autres formats
- Carter blanc élégant

Le présent Appel d'Offres a pour objet :

ACHAT DE MATERIEL INFORMATIQUE

Marché passé par appel d'Offres Ouvert, séance d'ouverture des plis publique en application de l'alinéa 2 paragraphe 1 de l'article 16

Et alinéa 3 du paragraphe 3 de l'article 17 du règlement du 8 mai 2015

Relatif aux marches du centre hospitalier Hassan II –Fès-

Fès le,

LE DIRECTEUR

DU CENTRE HOSPITALIER HASSAN II

Fait à.....le,

SIGNATURE ET CACHET

DU FOURNISSEUR